Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212203889-20260416-1604202707-DE

DÉPARTEMENT
Côtes d'Armor

CANTON
Dinan

COMMUNE
Vildé-Guingalan

CONVOCATION
10/04/2026
AFFICHAGE
10/04/2026

MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 16042026-07

Séance du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures quinze, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des associations, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves JUHEL, Maire

Présents : Jean-Yves JUHEL, Stéphane MORICET, Karine LESNÉ, Ronan BIARD, Christelle BIGNON, Jean BRIAND, Anne-Marie LE MOAL FOSSARD, Samuel LE PIQUET, David BRANGER, Jérôme JUVAUX, Delphine COLAS, Linda CLOLUS, Vincent LEGOUTÉ

Absents : Virginie CABUY ayant donné pouvoir à Anne-Marie LE MOAL FOSSARD, Myriam LE BAIL ayant donné son pouvoir à Karine LESNÉ

Karine LESNÉ a été nommée secrétaire

Objet : Désignation des correspondants, délégués ou référents aux organismes extérieurs

Correspondant sécurité routière

Le correspondant à la sécurité routière sera informé de l'action de l'État au plan national et pourra s'appuyer sur les ressources et les compétences mise à disposition au plan départemental, aussi bien par l'État que par le Conseil Général ou les autres acteurs locaux, pour mettre en œuvre des actions sur la commune. Des formations thématiques lui seront également proposées.

Correspondant défense

Le correspondant à la défense sera un interlocuteur pour les autorités militaires du département mais aussi le correspondant immédiat de vos administrés pour toutes les questions relatives à la défense.

Délégués au sein du Syndicat Départemental d'Énergie

Le Syndicat est au service de l'ensemble des Collectivités dans les domaines des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public, des infrastructures de télécommunications, de gaz, de la cartographie et sur divers domaines de l'énergie. A chaque renouvellement municipal, les membres représentant les collectivités au SDE 22 sont donc à désigner pour les 6 années à venir.

Les désignations se font en trois étapes :

- les collectivités désignent leurs représentants (1 délégué titulaire et 1 suppléant pour la commune de VILDE-GUINGALAN),
- les représentants sont réunis par « collège » pour élire leurs délégués au Comité Syndical
- le Comité Syndical se réunit pour élire le Président, les Vice-Présidents et constituer les commissions thématiques.

Désignation d'un référent à la Mission Locale

Le référent à la Mission Locale participe aux assemblées et assure le lien entre la commune, les jeunes et la Mission Locale.

Délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de désigner un délégué élu pour le Centre National d'Action Sociale. Il assurera le lien entre le CNAS et la collectivité. Le

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212203889-20260416-1604202707-DE

CNAS est une association à laquelle la commune adhère pour proposer aux agents différentes prestations.

Délégué au Syndicat des Eaux Caulnes La Hutte Quélaron

Délégués au Comité syndicat du Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité, **désigne :**

- Monsieur Ronan BIARD, correspondant à la sécurité routière,
- Madame Anne-Marie LE MOAL FOSSARD, correspondante à la défense,
- Monsieur Stéphane MORICET, délégué titulaire et Monsieur Jean BRIAND, délégué suppléant, au Syndicat Départemental d'Energie des Côtes-d'Armor,
- Madame Karine LESNÉ, référente à la Mission Locale,
- Monsieur David BRANGER, délégué élu au CNAS, Madame RABASTE, déléguée titulaire agent et correspondante au CNAS et Madame Karine CHARLOT déléguée suppléante au CNAS,
- Monsieur Jean BRIAND, délégué titulaire au Syndicat des Eaux Caulnes, La Hutte, Quélaron et Monsieur Samuel LE PIQUET (suppléant),
- Madame Christelle BIGNON, déléguée titulaire au Comité syndicat du Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude et Madame Linda CLOLUS, déléguée suppléante.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre
Le Maire,

Transmis à Préfecture de SAINT-BRIEUC
Le 30 juin 2026.
Certifié par Monsieur le Maire.